



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, 25 avril 2024

Lancement de la première phase de transformation de l'avenue Chanzy

Pour sécuriser les mobilités actives et faciliter les parcours sur l'avenue de Chanzy, Laval Agglomération et la Ville de Laval entament la première phase d'aménagement qui s'opère jusqu'à l'automne 2024, du boulevard de l'Industrie à la rue Sainte-Melaine.

Laval agglomération a intégré dans son schéma directeur d'aménagements cyclable la réalisation d'aménagements sur l'avenue Chanzy. Il a ainsi été expérimenté, depuis juillet 2021, des voies bus/vélo sur l'avenue entre le carrefour Saint-Mélaine et le carrefour Félix Grat. Il ressort que le dispositif actuel apporte peu aux transports en commun mais est bénéfique pour les déplacements "modes doux".

Les élus communautaires ont ainsi décidé de réaliser progressivement des aménagements sécurisés sur cet axe et de supprimer les couloirs bus. L'objectif est d'assurer une continuité entre les aménagements existants en amont et en aval du projet et ainsi de sécuriser une liaison sur l'axe entre Laval et Bonchamp-lès-Laval.

Lancement des travaux de la phase 1 le lundi 29 avril 2024 (jusqu'à l'automne)

Laval Agglomération prévoit la réalisation d'une voie verte avec bordure de séparation (mixité piétons, cycles) du carrefour rue sainte Melaine au carrefour bd Jourdan/bd industrie. Ce tronçon de l'avenue repassera ainsi en 2x2 voies tous véhicules avec la suppression des couloirs bus/vélo à la fin des travaux.

Un effacement de réseau sera réalisé au préalable par Territoire Energie Mayenne et des travaux de renouvellement de réseau d'eau seront également réalisés. Un nouvel éclairage public sera mis en place.

Le projet intègre des travaux de la ville de Laval portant sur la modernisation des 2 carrefours. Les feux seront équipés de détecteurs de type radar pour pouvoir gérer et adapter les cycles de feux à la circulation sur l'ensemble des voies mais également pour réguler les traversées des cycles de la voie verte sur les carrefours.

Ces interventions seront phasées pour limiter leur impact sur la circulation. Ces aménagements couplés à la mise à 2 voies de circulation dans les 2 sens avenue Chanzy permettront de fluidifier la circulation automobile sur l'axe.

Contact presse :

Fabien BLANCHARD : fabien.blanchard@agglo-laval.fr

06 22 73 96 65